

RAPPORT ANNUEL 2018  
CONSEIL DE QUARTIER  
DE L'AÉROPORT

9 AVRIL 2019



<b>1. Mot du conseil d'administration.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2. Présentation du conseil de quartier de l'Aéroport.....</b>	<b>10</b>
2.1 Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier .....	10
2.2 Les membres du conseil d'administration.....	10
2.3 Le territoire du quartier.....	11
<b>3. Fonctionnement du conseil .....</b>	<b>11</b>
3.1 Séances régulières et de travail.....	11
3.2 Participation à d'autres activités .....	12
<b>4. Actions du conseil de quartier .....</b>	<b>12</b>
4.1 Plan d'action 2018 .....	12
4.2 Actions touchant le plan d'action 2018.....	13
4.3 Actions découlant des demandes de la Ville .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.4 Autres préoccupations des citoyens, du conseil et des organismes ...	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.5 Résolutions du conseil de quartier .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>5. Bilan et états financiers au 31 décembre 2018 .....</b>	<b>13</b>



## 1. MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous en sommes déjà rendus à faire le bilan de la dernière année de votre conseil de quartier. L'année 2018 aura fait vivre des émotions aux membres du conseil d'administration. À pareille date l'an dernier, faute de nouveaux membres pour pourvoir les postes vacants, votre conseil a dû convoquer en mai une assemblée générale spéciale pour recevoir de nouvelles candidatures. Sinon, le conseil pouvait disparaître. Des articles dans le journal L'Appel et des messages sur les réseaux sociaux ont fait en sorte que 5 nouveaux administrateurs ont répondu à notre appel et ont permis à votre conseil de continuer son travail. Merci à tous pour votre implication dans la vie communautaire de votre milieu de vie.

Voyons maintenant les principaux dossiers sur lesquels nous travaillons actuellement. La grande majorité provient de préoccupations des citoyens. Comme dans les rapports précédents, j'ajoute cette remarque que le conseil de quartier n'est pas un comité décisionnel, mais essentiellement une instance de consultations et de recommandations. Nous travaillons en collaboration avec la Ville de Québec et notre arrondissement. C'est donc dans cette perspective que plusieurs interventions ont été réalisées, telles que décrites dans le présent rapport.

### PROJET RÉSIDENTIEL AU COIN DE L'AÉROPORT ET DE L'AVENUE NOTRE-DAME

Le projet prévoit trois bâtiments comportant chacun huit unités d'habitations unifamiliales en rangée et un autre bâtiment de sept unités d'habitations familiales en rangée. Ce projet d'ensemble se situe au coin de l'avenue Notre-Dame et de la route de l'Aéroport. Des citoyens soulèvent de nombreuses questions concernant le projet, surtout concernant la circulation qui est déjà passablement difficile aux heures de pointe dans ce secteur. La consultation publique sur ce projet a été reportée en juin dernier, à la demande de la conseillère municipale qui, à la lecture du dossier, n'avait pas les réponses aux nombreuses questions.

En décembre dernier, le Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI) de la Ville de Québec a présenté et commenté la cueillette de données sur la circulation dans le secteur de la route de l'Aéroport et de l'avenue Notre-Dame. Un comptage véhiculaire a été réalisé le mercredi 12 septembre 2018, aux heures de pointe soit de 7 h 15 à 8 h 15 et de 15 h 15 à 16 h 15. On a observé que la période du matin était critique, particulièrement à l'approche nord. On affirme également que les feux de circulation ont été optimisés. Les travaux d'analyse se poursuivent au sein du STMI. Une deuxième étude sera faite au printemps 2019.

### VISION DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (VDAAA)

Ce dossier est porté au sein du conseil de quartier par M. Lothar Marzell. Rappelons-le, le territoire du quartier de l'Aéroport représente plus de 75 % de la zone agricole de la Ville de Québec. Dans notre plan d'action, dans l'axe d'intervention « Contribuer à la qualité de vie du milieu », le CQA a fait sien l'objectif de protection du territoire agricole et a des actions qui contribuent à la réalisation de cet objectif.

Le dossier qui avait été jugé prioritaire et réalisé en collaboration avec la région de la Capitale-Nationale et la Ville de Lévis consiste notamment en l'implantation d'un marché public central. Dans ce contexte, les autres marchés publics ou de quartier se sont vus intégrer à la stratégie et dotés de ressources supplémentaires pour poursuivre leur mission. L'idée d'augmenter le nombre de jardins communautaires à la grandeur de la ville est dans les plans. C'est d'ailleurs dans cette optique que les potagers en façade sont maintenant autorisés. Le conseil de quartier souhaiterait implanter cet équipement dans notre secteur et il explore le concept de l'agriculture périurbaine pour la partie plus agricole du quartier.

## QUALITÉ DE L'AIR

Créé en 2013, le comité sur la qualité de l'air a pour objectif de sensibiliser les citoyens, particulièrement ceux du secteur Champigny, aux problèmes causés par le chauffage au bois et les foyers extérieurs afin de réduire leur impact sur la santé, la sécurité et l'environnement. Trois personnes forment ce comité soit M. Réjean Martel ainsi que deux citoyens, Mme Nicole Thibault et M. Alain Michard.

Nous pouvons donc maintenant dresser les statistiques sur 5 ans. Depuis la création du comité en 2013, on assiste pour la première fois à une légère remontée du nombre d'heures où l'indice est mauvais. La moyenne des quatre années antérieures était de 86,5 heures réparties sur 24,5 jours. Les nouvelles statistiques de 2017 demeurent quand même relativement proches de cette moyenne. Le nombre d'heures où l'indice de la qualité de l'air (IQA) dans le secteur Champigny a été qualifié de « mauvais » est passé de 72 h réparties sur 25 jours en 2016 à *81 heures réparties sur 28 jours en 2017*; principalement pour les mois de mai, janvier, décembre et avril dans l'ordre.

Vous pouvez consulter les données en visitant le site Internet suivant : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/air/iqa/statistiques/index.htm>

<b>2013</b>	Bon	Acceptable	<b>Mauvais</b>	<b>2014</b>	Bon	Acceptable	<b>Mauvais</b>	<b>2015</b>	Bon	Acceptable	<b>Mauvais</b>
Heures	6298 h	2358 h	<b>104 h</b>	Heures	6586 h	2083 h	<b>90 h</b>	Heures	6108 h	1940 h	<b>80 h</b>
%	71,9 %	26,9 %	<b>1,2 %</b>	%	75,2 %	23,8 %	<b>1,0 %</b>	%	75,1 %	23,9 %	<b>1,0 %</b>
Jours	125 j	210 j	<b>30 j</b>	Jours	151 j	189 j	<b>25 j</b>	Jours	147 j	176 j	<b>17 j</b>
%	34,2 %	57,5 %	<b>8,2 %</b>	%	41,4 %	51,8 %	<b>6,8 %</b>	%	43,2 %	51,8 %	<b>5,0 %</b>

<b>2016</b>	Bon	Acceptable	<b>Mauvais</b>	<b>2017</b>	Bon	Acceptable	<b>Mauvais</b>
Heures	7221 h	1491 h	<b>72 h</b>	Heures	6943 h	1736 h	<b>81 h</b>
%	82,2 %	17,0 %	<b>0,8 %</b>	%	79,3 %	19,8 %	<b>0,9 %</b>
Jours	177 j	164 j	<b>25 j</b>	Jours	153	184	<b>28 j</b>
%	48,4 %	44,8 %	<b>6,8 %</b>	%	41,9 %	50,4 %	<b>7,7 %</b>

Le comité continue d'effectuer sa surveillance sur l'évolution de la qualité de l'air, une composante importante de la qualité de vie du milieu.

## TABLE CONCERTATION VÉLO (TCV)

Jusqu'en juin dernier, M. Benoît Lemieux était notre représentant à la Table concertation vélo (TCV) des conseils de quartier de la ville de Québec. Depuis lors, c'est le retour de M. Laurier Bérubé. Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable auprès de la Ville afin de s'assurer que le développement du réseau cyclable réponde aux besoins et aux attentes de la population de Québec. Au cours de la dernière année, le conseil de quartier de l'Aéroport a adopté trois résolutions issues de ses travaux. Ces résolutions portent sur les projets cyclables 2017 et 2018 (TCV-10) et un système de vélo partage à Québec (TCV-11). À la reprise des activités à l'automne 2018, deux rencontres ont eu lieu (24 septembre et 29 novembre 2018). À la suite de la rencontre du 24 septembre et d'une résolution de la Table concertation vélo (TCV-12), le conseil de quartier a adopté la résolution CQA-18-CA-30 visant les investissements à venir sur le réseau cyclable pour 2019 et 2020.

## REVITALISATION DES BERGES DE LA RIVIÈRE LORETTE

Ce dossier est maintenant piloté par Mme Maude Lortie qui prend la relève de Mme Céline Auclair. L'idée est de revitaliser les berges de la rivière Lorette dans le secteur de l'avenue Notre-Dame sur une période de 3 ans entre 2016 et 2019. Le tout est gratuit pour les participants. Pour 2018, il y a eu quatre vagues de plantations pour les riverains qui ont manifesté un intérêt l'année dernière. En parallèle, une équipe d'agents de sensibilisation ira rencontrer les nouveaux résidents pour leur parler du projet. Le budget du projet est étalé sur trois ans : 100 000 \$, 50 000 \$ et 50 000 \$.

## SÉCURITÉ PRÈS DES ÉCOLES

Nouveau dossier du conseil piloté par Mme Maude Lortie et M. Sébastien Deveault. Un citoyen a sensibilisé le CQA concernant un problème de sécurité pour les enfants se rendant aux écoles L'Étincelle et Trois-Saisons. La rue Buffon ne possède pas de trottoirs, ce qui fait que les écoliers doivent marcher dans la rue alors que des véhicules automobiles circulent rapidement. Par ailleurs, une traverse piétonnière est installée dans un tournant, toujours dans la même rue. La rue Falardeau devrait aussi être étudiée pour assurer une meilleure sécurité. Ce dossier touche également l'école Primevères-Jouvence qui connaît des problèmes pour la sécurité des enfants se rendant à pied à l'école.

## TABLE CONCERTATION ENVIRONNEMENT (TCE)

Après la Table sur le vélo, les conseils de quartier de la ville de Québec ont décidé de créer la Table concertation environnement (TCE). Une première rencontre s'est tenue le 10 décembre. Elle a réuni plus d'une vingtaine de personnes représentant 18 quartiers de la ville. Un tour de table a permis de donner un aperçu des préoccupations des conseils de quartier. Les principaux enjeux évoqués sont les suivants : canopée et îlots de chaleur; qualité de l'air; gestion des matières résiduelles; agriculture urbaine et périurbaine; mobilité en rapport au tramway, au transport actif et à la sécurité; sites et paysages d'intérêt; ruelles vertes; protection et mise en valeur des rivières; parcs industriels et aménagement du

territoire. M. Lothar Marzell et M. Benoît Lemieux forment avec Mme Alicia Montoni notre sous-comité environnement. Les deux premiers représentent le conseil à la TCE.

#### PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 40

À la demande d'un citoyen, le conseil de quartier a amorcé une réflexion concernant le projet de prolongement de l'autoroute 40. À l'aide d'une présentation PowerPoint, il relève qu'en 2013, le conseil de quartier de l'Aéroport s'était prononcé favorablement envers ce projet. Or, en 2017, celui-ci s'était montré moins favorable. Rappelant la mission du CQA, son plan d'action, l'accomplissement de certains dossiers, le citoyen poursuit en citant l'exemple de la ville d'Helsinki en Finlande, ville nordique comparable à Québec et qui s'est pourvue d'un réseau de transports impressionnant. Des échanges s'ensuivent entre certains administrateurs et quelques citoyens entourant la place de l'automobile versus d'autres moyens de transport.

#### PISTE PRIVÉE D'AÉRONEF DANS LE SECTEUR DU RANG SAINTE-ANNE

En juillet 2017, un citoyen souhaite obtenir l'aval de Transports Canada pour la construction d'une piste d'aéronef privé dans le rang Sainte-Anne. À ce jour, aucune construction.

#### PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES

Le conseil fut à l'écoute des préoccupations citoyennes qui nous ont été adressées tout au long de l'année. Nous nous sommes assurés, en fonction de notre rôle, qu'elles ne tombent pas lettre morte. Ainsi, des interventions ont particulièrement été réalisées dans les domaines de la circulation, de la sécurité, des pistes cyclables, de l'entretien des parcs, de l'offre de service en loisirs, etc. La section 4.2 du rapport vous présente un résumé de nos actions.

Afin de pouvoir vous joindre plus facilement, le conseil de quartier a créé sa page Facebook, « Conseil de quartier de l'aéroport ». Nous espérons rejoindre le plus de citoyens avec cette page.

Également durant l'année, le conseil adopte plusieurs résolutions sur différents sujets qui touchent notre secteur de vie et nos activités. Régulièrement, nous relançons les diverses instances de l'Arrondissement ou de la Ville de Québec sur les différentes résolutions prises durant l'année afin d'assurer un suivi. La section 4.5 fait état de nos résolutions et des actions prises.

#### CONCLUSION

En terminant, je veux remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur implication et pour le temps qu'ils ont consacré à améliorer la qualité de vie de tous les citoyens du quartier. Les derniers mois n'ont pas été toujours faciles, mais je sens un regain d'énergie autour de la table avec les nouveaux dossiers de l'automne. Il n'est pas question de comparer les heures que chacun d'entre vous avez faites. Déjà d'être présents, entre vos obligations familiales et professionnelles, démontre votre sens civique envers vos concitoyens.

Une mention spéciale d'appréciation et de reconnaissance va à M<sup>me</sup> Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec pour son excellente

collaboration. Le soutien qu'elle nous a apporté a facilité grandement le travail du conseil d'administration et constitue un apport significatif et réel aux citoyens résidents du conseil de quartier de l'Aéroport.

Réjean Martel, président pour le conseil d'administration  
Conseil de quartier de l'Aéroport

## 2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

### 2.1 LE CONSEIL DE QUARTIER : UN OUTIL POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DU QUARTIER

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Il constitue l'un des moyens prévus dans la politique de consultation publique<sup>1</sup> adoptée par la Ville de Québec en novembre 2003 afin de permettre à la population de participer à la planification et à l'évaluation des services municipaux.

Son rôle est de faciliter la consultation de la population sur les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil de quartier est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier, tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du territoire.

Le conseil de quartier de l'Aéroport a été constitué le 27 avril 2005 à la demande de la population. Sont membres du conseil de quartier toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier, ainsi que les personnes majeures qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Lors de l'assemblée de constitution du 27 avril, les personnes présentes ont également choisi le nom du quartier qui fait référence à cet équipement majeur situé en plein centre du quartier.

### 2.2 LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les affaires du conseil de quartier sont administrées par un conseil d'administration composé de huit (8) membres élus par la population du quartier pour un mandat de deux (2) ans : quatre (4) hommes et quatre (4) femmes. Le conseil d'administration peut coopter jusqu'à trois (3) personnes pour un nombre maximum de onze (11) administrateurs. Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situent dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote. Une (1) personne-ressource du Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec soutient le conseil de quartier dans ses activités et assure le suivi des dossiers auprès de l'administration municipale.

En 2018, le conseil d'administration était composé de :

M. Réjean Martel	Président
M. Benoît Lemieux	Trésorier (jusqu'en mai) et vice-président (depuis mai)
M <sup>me</sup> Céline Auclair	Secrétaire (jusqu'en avril)
M <sup>me</sup> Aline Dumont	Secrétaire cooptée (depuis mai)
M <sup>me</sup> Sara Scantland	Trésorière (jusqu'en janvier)
M <sup>me</sup> Alicia Montoni	Trésorière (depuis mai)
M. Laurier Bérubé	Administrateur coopté (depuis mai)

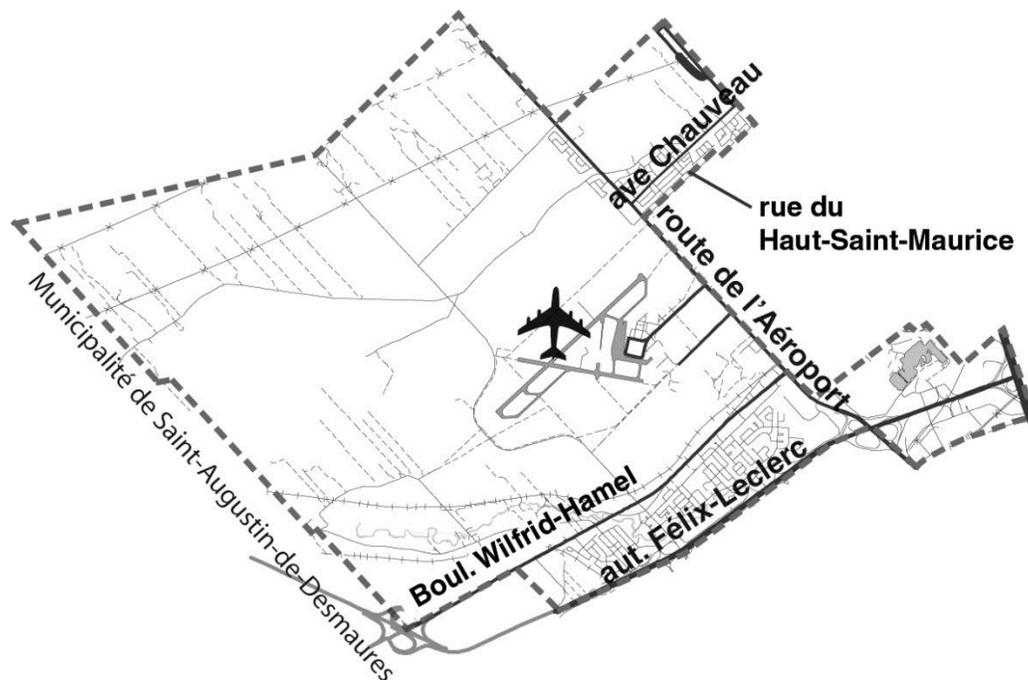
---

<sup>1</sup> Règlement municipal R.V.Q. 204

M <sup>me</sup> Maude Lortie	Administratrice (depuis mai)
M. Stéphane Deveault	Administrateur (depuis mai)
M. Lothar Marzell	Administrateur
M. Philippe Petitclerc	Administrateur (jusqu'en avril)
M. Rémy Normand	Conseiller municipal
M <sup>me</sup> Marie-Claude Savard	Conseillère municipale

## 2.3 LE TERRITOIRE DU QUARTIER

Le territoire du conseil de quartier de l'Aéroport est illustré par la carte ci-dessous.



## 3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

### 3.1 SÉANCES RÉGULIÈRES ET DE TRAVAIL

Les réunions du conseil d'administration du conseil de quartier sont publiques et, sauf exception, se tiennent le second mardi du mois, en soirée (19 h). Elles font relâche en juillet et août. Au cours de l'année 2018, le conseil d'administration a tenu neuf (9) séances qui ont eu lieu les 9 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril (assemblée générale annuelle), 8 mai (assemblée générale spéciale), 8 mai, 12 juin, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre.

Afin de faciliter la participation et l'implication citoyennes des deux (2) secteurs qui composent le quartier (Champigny au sud-ouest et Chauveau au nord-est), le conseil d'administration a décidé de tenir les réunions en alternance :

- Centre de loisirs Trois-Saisons, 1390, rue Buffon (secteur Chauveau);
- Centre communautaire Champigny, 7519, boulevard Wilfrid-Hamel (secteur Champigny).

Pour connaître les dates des rencontres et les sujets traités, les citoyens sont invités à consulter l'agenda publié dans le bulletin municipal « Ma Ville : D'un arrondissement à l'autre », l'agenda communautaire de l'hebdomadaire local « L'Appel », le site Internet de la Ville de Québec : [www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier) et notre page Facebook.

### 3.2 PARTICIPATION À D'AUTRES ACTIVITÉS

Outre les rencontres du C.A., des membres du conseil de quartier ont participé à différentes séances d'information, groupes de travail ou de consultation tenus par la Ville de Québec, par notre Arrondissement ou par d'autres organismes du quartier pour s'informer sur les projets et les mesures susceptibles d'avoir un impact pour le quartier.

- Rencontre organisée par la Ville de Québec concernant la présentation sur la nouvelle politique de participation publique. M. Benoît Lemieux, M. Réjean Martel et M. Lothar Marzell étaient présents. (17 mai 2018);
- Consultation organisée par la Ville de Québec sur la nouvelle politique de participation publique. M. Benoît Lemieux et M. Lothar Marzell étaient présents. (29 mai 2018);
- Formation gratuite aux nouveaux administrateurs des conseils de quartier. Mme Aline Dumont, Mme Maude Lortie et M. Sébastien Deveault étaient présents (4 juin 2018);
- Agir pour des voisinages en santé. M. Benoît Lemieux et M. Sébastien Deveault étaient présents. (13 juin 2018);
- Matières résiduelles, vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles à la Ville de Québec. M. Benoît Lemieux était présent. (10 septembre 2018);
- Présentation de la politique de déneigement. M. Benoît Lemieux, M. Réjean Martel et M. Lothar Marzell étaient présents. (12 et 13 décembre 2018).

## 4. ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

### 4.1 PLAN D'ACTION 2018

Les membres du conseil de quartier ont identifié deux (2) axes d'intervention qui regroupent l'ensemble des sujets sur lesquels ils souhaitent avoir un impact. Ainsi, les interventions ont toujours été orientées en fonction des objectifs suivants :

---

#### 1 — CONTRIBUER À LA **QUALITÉ DE VIE** DU MILIEU

- Préserver la qualité de l'environnement et la qualité de l'air;
- Protéger et mettre en valeur notre territoire agricole;
- Améliorer la sécurité dans le quartier (vitesse, signalisation, éclairage, trottoirs);
- Améliorer les pistes cyclables et les sentiers piétonniers;
- Améliorer l'accès au transport en commun pour les résidents du quartier;
- Préserver les boisés et les espaces verts;
- Voir à la protection des berges de la rivière Lorette.

---

## 2 — SOUTENIR LA VIE COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER

- Développer une meilleure vie de quartier.
- Établir des liens avec les organismes du quartier et de l'arrondissement et favoriser la concertation.

### 4.2 ACTIONS TOUCHANT LE PLAN D'ACTION 2018

Voici d'autres dossiers sur lesquels le conseil a travaillé durant l'année :

---

#### 1 — CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE VIE DU MILIEU

- **Dossier du déneigement** : L'entretien des rues, trottoirs et des passerelles durant la période hivernale soulève régulièrement de nombreuses critiques surtout dans le secteur Chauveau. Le travail est fait par un entrepreneur privé.
- **Jardins communautaires** : Le conseil travaille sur une implantation de jardins communautaires dans notre quartier.
- **Dossier RTC** : Améliorations de services souhaitées dans notre secteur, principalement dans Champigny et sur l'avenue Notre-Dame après la route de l'Aéroport.
- **Dossier du parc industriel dans le secteur Champigny** : Le conseil entend toujours suivre de près ce dossier. Il s'agit d'implanter un parc industriel (entre la voie ferrée au nord du boulevard Wilfrid-Hamel et les terrains de l'Aéroport de Québec, à partir de la route Jean-Gauvin).

---

## 2 — SOUTENIR LA VIE COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER

- Le conseil appuie les actions du Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR) pour l'amélioration des sentiers de la rivière du Cap Rouge.
- Le conseil suit avec intérêt les travaux concernant le Pavillon d'accueil de la base de plein air de Sainte-Foy.

### 4.3 ACTIONS DÉCOULANT DES DEMANDES DE LA VILLE

#### CONSULTATION PUBLIQUE

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur un projet de modification à la réglementation sur l'urbanisme. Ainsi, ils ont émis leur recommandation pour le projet suivant :

## DEMANDE D'OPINION ET CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE RELATIVEMENT À LA ZONE 36244Ab, R.C.A.3V. 240 (rang Saint-Ange)

À LA MAJORITÉ avec une abstention, les membres du conseil de quartier de l'Aéroport recommandent d'approuver le projet de modification au règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge relativement à la zone 36244Ab, R.C.A.3V. Q. 240. (décembre)

### 4.4 AUTRES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS, DU CONSEIL ET DES ORGANISMES

- Piste cyclable passant sous l'autoroute 40 (piste débutant près de l'intersection de la rue Charles-Albanet et de la route Jean-Gauvin) : Un citoyen se plaint de l'entretien négligé de cet espace, notamment en ce qui a trait aux grilles des puisards qui sont fréquemment bloquées par des débris.
- « Pumptrack » de Soursac : Proposition d'un citoyen dans l'aménagement d'une piste récréative nouveau genre pour les jeunes. Installée à peu de frais, ce type de piste sillonne un parc et connaît une popularité grandissante auprès des jeunes.
- Les travaux sur l'accotement sur l'avenue Notre-Dame.
- En lien avec les améliorations à la base de plein air de Sainte-Foy, un citoyen demande que l'on fasse attention à la tarification.
- Vitesse sur la rue Benjamin-Sulte.
- La tonte des fossés dans les rangs n'a pas été faite régulièrement l'été dernier.
- Piste cyclable sur le boulevard Chauveau qui va relier le boulevard de l'Auvergne.
- Le sentier piétonnier entre la rue Buffon et l'Étincelle : La direction de l'école primaire ainsi que le conseil établissement de l'école ont fait des pressions à la Ville de Québec pour l'ouverture de ce sentier durant l'hiver. Comme il est impossible de souffler la neige sur les terrains, la Ville ne peut pas ouvrir le sentier.

Plusieurs autres sujets ont été abordés par des citoyens du quartier ou encore par des organismes locaux. Vous pouvez consulter les différents procès-verbaux du conseil pour plus d'information sur les différents sujets. Vous trouverez les documents sur le site Internet de la Ville de Québec.

### 4.5 RÉOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

#### **Résolution CQA-18-CA-06**

Objet : Réalisation des projets cyclables reportés de 2017 et des projets cyclables de 2018

- RAPPELANT que pour atteindre l'objectif de la Vision des déplacements à vélo d'ajouter 90 km au réseau cyclable d'ici 2021, la Ville de Québec doit aménager 18 km de voies cyclables par année;
- RAPPELANT qu'en 2016, la Ville de Québec n'a ajouté que 9 km au réseau cyclable;

- RAPPELANT qu'en 2017, la Ville de Québec s'était engagée à ajouter 20,4 km au réseau cyclable, mais que la réalisation de 8,2 km a été reportée à l'année suivante en raison de soumissions jugées trop élevées de sorte qu'à la fin de l'été, seulement 12,2 km avaient été réalisés;
- RAPPELANT que, pour combler le retard accumulé dans la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo, la Ville de Québec devrait aménager 32,8 km au cours de l'été 2018;
- RAPPELANT que le maire de Québec s'est engagé à ce que les projets reportés soient complétés pour la Saint-Jean-Baptiste, à l'été 2018;
- RAPPELANT ÉGALEMENT que le maire de Québec s'est engagé à compléter une vingtaine de kilomètres de pistes additionnelles pour la Saint-Jean-Baptiste, à l'été 2018;

SUR PROPOSITION de M. Benoît Lemieux, appuyée par M. Réjean Martel, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport :

- SALUE l'engagement de compléter l'ensemble des projets reportés, de même que l'ensemble des projets cyclables de 2018, avant le 24 juin.
- INVITE la Ville de Québec à rattraper le retard accumulé dans la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo en aménageant au moins 32,8 km de voies cyclables en 2018.  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution CQA-18-CA-07**

Objet : Système de vélo partage pour la ville de Québec

- CONSIDÉRANT que des centaines de villes nord-américaines, européennes et asiatiques ont implanté des systèmes de vélos en libre-service avec succès dans les dernières années;
- CONSIDÉRANT que les systèmes de vélos en libre-service répondent aux besoins d'une partie de la population, notamment pour ceux qui n'ont pas d'espace sécuritaire ou facilement accessible pour ranger leurs vélos à domicile, ceux qui ne veulent pas avoir à posséder ou entretenir un vélo, ceux qui craignent le vandalisme ou le vol, etc.;
- CONSIDÉRANT que les systèmes de vélos en libre-service encouragent le transport actif pour les trajets de courte ou moyenne distance, et ce, pour des trajets pouvant être faits entre deux points sans obligation de retour à la station de départ;
- CONSIDÉRANT qu'il est important de favoriser les déplacements à vélo qui contribuent à la réduction de la pollution atmosphérique et sonore, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et qui contribuent à une meilleure santé de la population qui pratique les transports actifs;
- CONSIDÉRANT que certains systèmes de vélo-partage ont une portion de leur flotte avec assistance électrique, et que ce type de système est particulièrement bien adapté à une ville avec dénivelé important comme Québec;

- CONSIDÉRANT l'intérêt suscité par l'installation temporaire d'une station de vélos libre-service à assistance électrique par une entreprise québécoise dans Saint-Roch durant l'été 2017;
- CONSIDÉRANT que les systèmes de vélo-partage complètent l'offre déjà offerte par des locateurs de vélos à plus long terme (demi-journée ou journée);
- CONSIDÉRANT qu'il existe un grand nombre d'opérateurs de ce type de système qui sont intéressés à implanter des réseaux de vélos en libre-service en partenariat public-privé avec des villes;
- CONSIDÉRANT qu'il existe également des opérateurs de vélos sans stations d'attache qui déploient leurs flottes de vélos dans plusieurs villes, sans contribution monétaire de la ville hôte;
- CONSIDÉRANT que le concept de réaménagement du stationnement d'Expo-Cité montre une station de vélos électriques à l'entrée de la rue Jalobert;

SUR PROPOSITION de M. Benoît Lemieux, appuyée par M. Lothar Marzell, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport :

- RECOMMANDE que la ville de Québec se penche sur la pertinence d'implanter un tel système dans la ville de Québec, soit sous la forme d'un partenariat public-privé ou sous la forme d'ententes avec des opérateurs privés qui prendraient à leur charge le déploiement d'une flotte de vélos en partage, de préférence avec une portion de la flotte électrique;
  - RECOMMANDE que la ville intègre dans sa réflexion les éléments garantissant une implantation harmonieuse de ce type de système à Québec en incluant les bonnes pratiques internationales, notamment en ce qui a trait à la quantité de vélos par rapport à la population, les espaces de stationnement autorisés pour ces flottes de vélos, la robustesse du matériel et les dispositifs contre le vandalisme, les effectifs prévus par l'opérateur pour l'entretien et le repositionnement des vélos dans la ville et tout autre élément susceptible d'assurer le succès d'un tel système.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution CQA-18-CA-21**

Dans le cadre du programme Conseil municipal des enfants, permettant aux élèves du 3e cycle du niveau primaire d'exprimer leurs préoccupations aux représentants de la Ville, et de réaliser des projets concrets dans leur quartier,

SUR PROPOSITION de M. Réjean Martel, appuyée par M. Sébastien Deveault, IL EST RÉSOLU d'adresser une motion de félicitations à Shawn Boulinguez (5e année) et Valérie Gionest (6e année) de l'école Jouvence, pour leurs projets d'un anneau de course et de modules d'entraînement près du parc Claude-Germain et du nettoyage de la forêt près de leur école. Ces projets ont été inspirés du thème de l'année 2018 : « Vivre ensemble : pour que chaque citoyen ait sa place dans la ville ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution CQA-18-CA-22**

ATTENDU que le conseil de quartier de l'Aéroport a déjà adopté la résolution CQA-10-CA-14 le 11 mai 2009, portant sur la sécurisation de la piste cyclable du boulevard Chauveau passant sur le viaduc Henri-IV et qui a donné suite à une lettre sur ce sujet transmise le 13 mai 2009 à la Ville de Québec;

ATTENDU que des travaux de réfection du même viaduc sont prévus dans les prochains mois;

SUR PROPOSITION de M. Laurier Bérubé, appuyée par Mme Aline Dumont, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec d'aménager un couloir permettant la circulation piétonnière et cycliste sur la partie du boulevard Chauveau passant sur le viaduc surplombant l'autoroute Henri-IV afin d'assurer la sécurité des citoyens qui empruntent ce passage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution CQA-18-CA-30**

- CONSIDÉRANT avec satisfaction l'augmentation de 3 à 5 millions \$ des investissements dédiés à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo pour l'année 2018;
- CONSIDÉRANT que, selon le PTI 2018-2019-2020, ces investissements sont appelés à diminuer à 3 millions \$ au cours des deux prochaines années;
- CONSIDÉRANT qu'en 2016 et 2017, avec un budget de 3 millions \$, la Ville de Québec a été en mesure d'aménager respectivement 9 km et 11 km de voies cyclables;
- CONSIDÉRANT qu'en 2018, avec un budget de 5 millions \$, la Ville de Québec s'est engagée à aménager environ 20 km de voies cyclables;
- CONSIDÉRANT l'objectif de la Vision des déplacements à vélo d'ajouter 90 km au réseau cyclable sur une période de 5 ans (2016-2020);
- CONSIDÉRANT que, pour atteindre cet objectif, la Ville de Québec doit ajouter 25 km par année au cours des deux prochaines années;

SUR PROPOSITION DE Mme Alicia Montoni, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Maude Lortie, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport :

- SALUE la décision de la Ville de Québec de faire passer de 3 à 5 millions \$ les investissements dédiés à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo pour l'année 2018.
- INVITE la Ville de Québec à maintenir ou éventuellement à augmenter les fonds dédiés au déploiement de la Vision des déplacements à vélo pour les années 2019 et 2020 en vue d'ajouter 25 km par année au cours des deux prochaines années et ainsi réaliser l'objectif de 90 km d'ajout au réseau cyclable sur cinq ans.

### **Résolution CQA-18-CA-34**

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par Mme Maude Lortie, il est résolu de demander aux autorités concernées à la Ville de Québec d'évaluer les lieux entourant les écoles Les Primevères, Jouvence, L'Étincelle et Trois-Saisons afin d'assurer une sécurité maximale aux enfants se rendant à leur école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution CQA-18-CA-43**

- Considérant que le conseil de quartier de l'Aéroport a pris acte de la carte des ajustements proposés aux limites de son territoire;
- Considérant que ces ajustements visent principalement à faire correspondre les limites des quartiers aux limites d'arrondissement ou à corriger certaines anomalies constatées;
- Considérant que le conseil de quartier de l'Aéroport est d'accord avec les modifications proposées;

SUR PROPOSITION de M. Benoît Lemieux, appuyée par M. Lothar Marzell, le conseil de quartier de l'Aéroport recommande à la Ville de Québec de procéder à l'ajustement aux limites du quartier de l'Aéroport tel qu'illustré sur la carte présentée ci-joint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **5. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018**

En 2018, le conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport a reçu une subvention de fonctionnement de la Ville de Québec de 1 500,00 \$.

Alors que le bilan démontrait un actif net non affecté au début de l'exercice 2018 de 586,00 \$, il était de 1133,00 \$ à la fin de celui-ci, totalisant des dépenses pour l'année 2018 de 953,00 \$. Une somme globale de 800,00 \$ fut utilisée afin de défrayer les honoraires professionnels de la secrétaire de soutien (10 rencontres à 80,00 \$ chacune). Lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 10 avril 2018, il y a eu aussi les frais de collations et breuvages de 33,32 \$ et des frais de 50,00 \$ pour les honoraires professionnels de la conférencière invitée.

En juin, la mise à jour annuelle obligatoire du CQA auprès du Registraire des entreprises (RE) a coûté la somme de 34,00 \$. Les dernières dépenses sont les frais mensuels fixes d'utilisation de 2,95 \$ (de janvier à décembre) au compte # 150 502 à la Caisse Desjardins du Piémont Laurentien, à L'Ancienne-Lorette représentant 35,40 \$.

Ainsi, au 31 décembre 2018, il y avait exactement la somme de 1129,58 \$ dans le compte Desjardins et 3,93 \$ en argent comptant dans la petite caisse (montant arrondi de 1 133,00 \$).

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2018**

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	<u>1 133,00 \$</u>	<u>586,00 \$</u>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs		
<b>Actif net</b>		
Non affecté	<u>1 133,00 \$</u>	<u>586,00 \$</u>

**Au nom du conseil de quartier de l'Aéroport**

\_\_\_\_\_  
Réjean Martel, président

\_\_\_\_\_  
Alicia Montoni, trésorière

*Rapport annuel 2018, Conseil de quartier de l'Aéroport*

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT**

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE  
31 DÉCEMBRE 2018**

	2018	2017
	_____	_____
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions — Ville de Québec		
Fonctionnement	<u>1 500,00 \$</u>	0
Conseil de quartier de l'Aéroport		
	_____	_____
	1 500,00 \$	
0		
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	<u>953,00 \$</u>	804,00 \$
Projets		
	_____	_____
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>547,00 \$</b>	-804,00 \$
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	<b>586,00 \$</b>	1 390,00 \$
	_____	_____
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	<b>1 133,00 \$</b>	586,00 \$
	_____	_____